

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 5 mai 2023**

---

Le cinq mai deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

**Présents :** M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M Jean-Jacques SIBILLE,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent :** Mme BAVEUX Marianne (pouvoir à Katia ARCAINA)  
M. GIRAUD Marc (pouvoir à Bernard Alberelli)  
Mme MICAND Frédérique

**OBJET : MODIFICATION MODE DE GESTION - CAMPING LA CHABANNERIE**

Madame le Maire explique que le camping a connu un nombre important de fermier durant les dix dernières années, tendant à démontrer que ce type de contrat ne correspond plus à la réalité économique de ce secteur d'activité.

Des changements législatifs et réglementaires permettent de mettre en place aujourd'hui un mode de gestion plus adapté, tant aux exigences de la commune, qu'aux attentes des futurs gérants.

Ce nouveau mode de gestion permet de conjuguer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) à la gestion d'un fonds de commerce.

Cette information a été donnée au fermier actuel. Il a par ailleurs été informé de la nécessité de résilier l'actuel contrat afin de pouvoir mettre en place le nouveau mode de gestion.

Il convient de préciser que cette décision n'entame en rien la confiance de l'équipe municipale à l'égard du fermier actuel.

Ainsi l'AOT permet à la commune de garder la maîtrise du foncier et du choix des gérants sachant que la création d'un fonds de commerce est plus incitative pour les futurs gestionnaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la modification du mode de gestion
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR	POUR	CONTRE	ABST.
-----	--------	-----------	-----	------	--------	-------

			VOTANT			
ALBERELLI	Bernard			2		
ARCAINA	Katia			2		
BAVEUX	Marianne	Pouvoir à Katia Arcaina		0		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc	Pouvoir à Bernard Alberelli		0		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	ABS		0		
SIBILLE	J-Jacques			1		
<b>TOTAL</b>				<b>8</b>		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 5 mai 2023  
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
 Christine CHOLAT

